



Jeep® dévoile son plan d'action pour prendre la tête du marché des SUV électrifiés

- **La marque Jeep® compte introduire quatre SUV 100 % électriques en Amérique du Nord et en Europe d'ici 2025**
- **Toutes les marques de Stellantis se sont engagées à atteindre un mix de ventes de véhicules électriques à batterie (BEV) de 100% pour les voitures particulières en Europe et de 50% pour les voitures particulières et les pick ups aux États-Unis**
- **La marque Jeep® bénéficiera des 30 milliards d'euros d'investissement prévus par Stellantis dans l'électrification et le software jusqu'en 2025**
- **La commercialisation de ces nouveaux BEV permettra à Stellantis de réduire ses émissions pour atteindre une empreinte carbone neutre à l'horizon 2038**

AMSTERDAM, le 8 septembre 2022 – [Jeep®](#), la marque mondiale de SUV de [Stellantis N.V.](#), a annoncé aujourd'hui la mise en œuvre d'un plan d'action complet pour sa prochaine génération de véhicules 4xe 100 % électriques. Ce plan s'inscrit dans le cadre de la transformation écoresponsable de la marque et de son objectif de prendre la tête du marché mondial des SUV électrifiés. Cette annonce survient seulement quelques semaines après l'avancée considérable accomplie par Dodge vers un avenir électrifié, avec la révélation du [Dodge Charger Daytona SRT](#), un concept-car révolutionnaire qui réinvente la notion même de véhicule électrique.

Ram annoncera son plan le Ram Revolution EV en novembre. L'engagement de la marque : offrir à la nouvelle génération de clients Ram une gamme de véhicules capable de répondre à toutes leurs exigences actuelles. Ram surpassera les annonces de ses concurrents

ainsi que les attentes de ses clients, et élargira son portefeuille technologique avec plus d'autonomie, plus de puissance, plus de productivité et plus de fonctionnalités.

Chrysler a également annoncé le lancement de son tout premier véhicule électrique d'ici 2025, avec une gamme de modèles Chrysler 100 % électriques à l'horizon 2028. Le Chrysler Pacifica Hybrid, le premier et toujours unique véhicule hybride rechargeable du segment, offre une autonomie de plus de 48 km en tout électrique, avec plus de 80 miles par gallon d'équivalent essence (MPGe) et une autonomie totale supérieure à 800 km.

« L'annonce effectuée par Jeep aujourd'hui est un nouvel exemple de la capacité de nos marques américaines à se transformer pour soutenir nos projets ambitieux en matière de décarbonation », a déclaré Carlos Tavares, CEO de Stellantis. « Sur l'ensemble de nos 14 marques emblématiques, nous proposons déjà des produits électrifiés passionnants tout en travaillant à la mise sur le marché de 28 nouveaux véhicules électriques à batterie d'ici 2024. Nous sommes convaincus que les nouveautés à venir sauront ravir nos clients et que ces derniers continueront à se passionner pour les grandes marques américaines avec lesquelles ils ont grandi. »

Lors de son [EV Day de juillet 2021](#), Stellantis a annoncé vouloir investir plus de 30 milliards d'euros dans l'électrification et le software entre 2021 et 2025, avec notamment des investissements en capital dans des joint-ventures afin de financer leurs activités, tout en maintenant son objectif d'être 30 % plus efficace que le secteur en termes de rapport dépenses en capital et en R&D sur chiffre d'affaires.

Ces annonces en matière d'électrification viennent soutenir les ambitions globales essentielles de notre plan Dare Forward 2030, à savoir :

- atteindre une empreinte carbone neutre à l'horizon 2038, avec une réduction de 50 % d'émissions d'ici 2030 par rapport aux chiffres de 2021
- préparer les conditions pour atteindre 100 % des ventes de véhicules électriques (BEV) en Europe et 50 % des ventes de véhicules électriques (BEV) et de pick ups aux États-Unis d'ici la fin de la décennie
- prévoir d'avoir plus de 75 BEV et de vendre 5 millions de BEV chaque année dans le monde à l'horizon 2030

« Sur le plan éthique, il est de notre responsabilité de garantir une mobilité durable pour nos clients, nos collaborateurs et notre planète », a déclaré Carlos Tavares. « L'offensive mondiale de Jeep sur le segment des SUV électriques répond aux exigences actuelles du marché, et nous sommes réellement impatients de façonner la mobilité de demain. »

Leader mondial des SUV électrifiés

Forte du succès du Jeep Wrangler 4xe, le véhicule hybride rechargeable champion des ventes aux États-Unis, ainsi que du tout nouveau Grand Cherokee 4xe, la marque Jeep développe actuellement une gamme complète de véhicules électrifiés spécialement conçus pour améliorer les performances légendaires de la marque et renforcer son implantation.

La marque prévoit d'introduire quatre SUV 100 % électriques en Amérique du Nord et en Europe d'ici la fin 2025.

Aujourd'hui, la marque a dévoilé les premières images des tout nouveaux Jeep Recon et Wagoneer S, deux SUV 100 % électriques attendus en Amérique du Nord ainsi que dans d'autres régions, tout en confirmant le lancement du tout nouveau Jeep Avenger 100 % électrique en Europe début 2023 après sa présentation au Mondial de l'Automobile de Paris le 17 octobre.

Le plan sera présenté en avant-première sur la [chaîne YouTube de la marque Jeep](#).

###

À propos de Stellantis

Stellantis N.V. (NYSE / MTA / Euronext Paris : STLA) fait partie des principaux constructeurs automobiles et fournisseurs de services de mobilité internationaux. Abarth, Alfa Romeo, Chrysler, Citroën, Dodge, DS Automobiles, Fiat, Jeep®, Lancia, Maserati, Opel, Peugeot, Ram, Vauxhall, Free2move et Leasys : emblématiques et chargées d'histoire, nos marques insufflent la passion des visionnaires qui les ont fondées et celle de nos clients actuels au cœur de leurs produits et services avant-gardistes. Forts de notre diversité, nous façonnons la mobilité de demain. Notre objectif : devenir la plus grande tech company de mobilité durable, en termes de qualité et non de taille, tout en créant encore plus de valeur pour l'ensemble de nos partenaires et des communautés au sein desquelles nous opérons. Pour en savoir plus, www.stellantis.com/fr



DECLARATIONS PROSPECTIVES

Cette communication contient des déclarations prospectives. En particulier, les énoncés concernant les événements futurs et les estimations de résultats des activités, les stratégies d'entreprise, les avantages escomptés de la transaction proposée, les résultats financiers et opérationnels futurs, la date prévue de réalisation de la transaction proposée et d'autres aspects escomptés de nos activités ou résultats opérationnels sont des déclarations prospectives. Des mots et expressions de déclarations tels que "peut", "va", "s'attendre à", "pourrait", "devrait", "avoir l'intention de", "estimer", "anticiper", "penser", "croire", "rester", "en bonne voie", "conception", "cible", "objectif", "but", "prévision", "projection", "perspectives", "estimation", "planifier", ainsi que les mots et expressions de cette nature et toutes les phrases au futur indiquent des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives ne sont pas des garanties de rendement futur. Elles sont fondées sur l'état actuel des connaissances de Stellantis, les attentes futures et les projections concernant des événements futurs et sont, par nature, soumises à de nombreux risques et incertitudes inhérentes à ces activités et donc difficilement prévisibles. Elles se rapportent à des événements et dépendent de circonstances qui pourraient ou non se produire ou exister à l'avenir et, par conséquent, il ne faut pas s'y fier indûment.

Les résultats réels peuvent sensiblement différer de ceux exprimés dans les déclarations prospectives en raison de divers facteurs, notamment : l'impact de la pandémie COVID-19, la capacité de Stellantis à lancer de nouveaux produits avec succès et à maintenir le volume des expéditions de véhicules; l'évolution des marchés financiers mondiaux, l'environnement économique général et l'évolution de la demande de produits automobiles qui sont soumis à un cycle conjoncturel; l'évolution de la situation économique et politiques locales, l'évolution de la politique commerciale et l'imposition de taxes ou de droits de douane mondiales et régionales applicables à l'industrie automobile, l'adoption de réformes fiscales ou d'autres modifications des lois et règlements fiscaux; la capacité de Stellantis' à élargir certaines de leurs marques à l'échelle mondiale; sa capacité à offrir des produits innovants et attrayants; sa capacité à développer, fabriquer et vendre des véhicules dotés de caractéristiques avancées, notamment l'amélioration de l'électrification, de la connectivité et des caractéristiques de conduite autonome; tous types d'actions, de réclamations, de poursuites judiciaires, d'enquêtes gouvernementales et d'autres événements imprévus, y compris toutes réclamations relatives à la responsabilité du fait des produits défectueux et à la garantie des produits et les réclamations relatives à l'environnement, les enquêtes et les poursuites judiciaires; les dépenses significatives d'exploitation en ce qui concerne le respect des règlements en matière d'environnement, de santé et de sécurité; l'intensité de la concurrence dans l'industrie automobile, qui peut augmenter en raison de la consolidation; l'exposition à des déficits dans le financement des régimes de retraite à prestations définies de Stellantis; la capacité de fournir ou d'organiser l'accès à un financement adéquat pour les concessionnaires et les consommateurs et les risques associés à la création et exploitation de sociétés de services financiers; la possibilité d'obtenir des financements pour réaliser les stratégies commerciales de Stellantis et améliorer ses activités, sa situation financière et ses résultats; un dysfonctionnement majeur, une perturbation ou une atteinte à la sécurité majeure affectant les systèmes de technologie de l'information ou les systèmes de contrôle électronique embarqués dans les véhicules de Stellantis; la capacité de Stellantis à exploiter les avantages escomptés des ententes de co-entreprise; les perturbations résultant de l'instabilité politique, sociale et économique; les risques associés à nos relations avec les employés, les concessionnaires et les fournisseurs; l'augmentation des coûts, l'interruption de l'approvisionnement ou la pénurie de matières premières, de pièces, de composants et de systèmes utilisés dans les véhicules de Stellantis; l'évolution du marché du travail et des conditions de travail et l'évolution du droit du travail applicable; fluctuations des taux de change, variations des taux d'intérêt, risque de crédit et autres risques de marché; troubles politiques et civils; tremblements de terre ou toute autre catastrophe; et autres risques et incertitudes.

Toutes les déclarations prospectives contenues dans la présente communication ne sont valables qu'à la date du présent document et Stellantis rejette toute obligation de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives. De plus amples renseignements sur Stellantis et ses entreprises, y compris les facteurs qui pourraient avoir une incidence importante sur les résultats financiers de Stellantis, sont inclus dans les rapports et les documents de Stellantis déposés auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (SEC) et de l'autorité des marchés financiers Néerlandaise (AFM).